



École Vélo Team Taurus



VTT DECOUVERTE

16 c rue de Trianon

Le Petit-Quevilly 76140

Affiliation FFCT n° : 08000

<http://www.vtt-decouverte76.fr/>

bermentl@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

NOM Prénom : **Date de naissance** :/...../.....
Adresse :
Code postal : **Ville** :
Téléphone :/...../..... **Portable** :/...../.....
Email (en lettre capitale) :

MONTANT A VERSER :

Ancien élève : 90 €

L'inscription comprend : l'adhésion Vélo Club, la licence FF Vélo, et (*) l'assurance FF Vélo "Petit Braquet"

Nouvel élève : 125 €

L'inscription comprend : l'adhésion Vélo Club, la licence FF Vélo, (*) l'assurance FF Vélo "Petit Braquet", 1 maillot "club", 1 gilet de sécurité.

Constitution du dossier : à remettre à Laurent Berment au local, ou à envoyer au 16 c rue de Trianon, 76140 Le Petit-Quevilly. Tél. : 06 68 36 80 38

- Le présent bulletin d'inscription complété et signé
- L'autorisation parentale complétée et signée
- Une photo d'identité
- Un chèque à l'ordre de VTT DECOUVERTE
- Un certificat médical de Non Contre-Indication de moins de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition) pour les nouveaux licenciés

Je fournis un certificat médical de moins de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition) **Obligatoire pour les nouveaux licenciés**

OU

J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa n° 15699*01) qui m'a été remis par mon club
J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait le
Signature obligatoire

* Le risque vol de vélo n'étant pas pris en charge par cette assurance, il vous appartient si vous le souhaitez de souscrire directement une assurance complémentaire auprès de l'assureur de la FF Vélo.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (1) :

agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

demeurant (2) :

Téléphone personnel : Téléphone portable :

autorise, le (ou la) jeune (3) :

à pratiquer le cyclotourisme au sein de l'école cyclo du club : VTT DECOUVERTE

dont le local se situe : stade Gambade au parc des Chartreux

autorise, Monsieur Laurent BERMENT, responsable de l'école, ou ses délégués,

à prendre toute décision comme : soins d'urgence, hospitalisation.... ou à faire pratiquer sur avis médical toutes interventions chirurgicales qui s'avèreraient urgentes, concernant le (ou la) jeune ci-dessus nommé (e).

Recommandations des Parents

Santé :

L'enfant suit-il un traitement particulier ? oui non Si
oui lequel (joindre ou décrire la prescription médicale) :

Droit à l'image :

Dans le cadre de la réalisation de photographies et/ou de vidéos destinées à être diffusés sur le site Internet du club et facebook, j'autorise les responsables de l'école cyclo à effectuer des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels mon enfant pourrait apparaître.

Je déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis, m'engage à signaler toutes modifications concernant l'état de santé de mon enfant, et avoir pris connaissance du règlement de l'école cyclo et en particulier les paragraphes suivants :
« Pour la sécurité de leur enfant, les parents doivent vérifier avant de partir pour l'école cyclo le bon état de fonctionnement du vélo (freins, pneus, serrage des roues, cintre, direction, éclairage ...) ». « Les trajets, du point de rendez-vous de l'école cyclo (local, ou autre lieu défini à l'avance au calendrier) au domicile familiale, sont sous la responsabilité des parents ». « Ceux-ci doivent s'assurer que leur enfant s'est présenté à la séance, et qu'il a pointé sur la feuille de présence ».

Fait à : Le :

Signature :

(1) Nom, prénom du père ou de la mère ou du tuteur légal

(2) Adresse complète du père ou de la mère ou du tuteur légal

(3) Nom et prénom de l'enfant

Association VTT DECOUVERTE

Règlement De l'École Vélo

Moniteur responsable de l'école cyclo : Laurent BERMENT Tél : 06 68 36 80 36

L'équipe d'encadrement est constituée de :

- 1 moniteurs (diplômés FF Vélo)
- 2 initiateurs (diplômés FF Vélo)
- 1 animateurs (diplômés FF Vélo)
- 4 accompagnateurs

L'école vélo, comme toutes les écoles de sport, est une structure d'accueil, un contenu d'enseignement, une équipe d'animateurs, dans le cadre du loisir, dans une perspective de progrès.

L'école vélo fonctionne, le samedi après-midi de 14 à 16 heures en hiver et 14 à 18 heures en été, sauf pendant les vacances de Noël et le mois Juillet-Aout (fermeture annuelle).

D'autres jours et heures peuvent être mis au calendrier, pour des sorties extérieures, rallyes, critérium, etc...

Après accord de l'équipe d'encadrement, les plus âgés, qui le désirent, peuvent sortir avec les adultes (jour à déterminer si création groupe adulte).

L'activité de l'école vélo consiste à la pratique du Vélo Tout Terrain de randonnée.

Elle est ouverte à tous et s'adresse plus particulièrement aux enfants de 8 à 17 ans, ainsi qu'aux adultes débutants.

Elle est rattachée au club de l'Association VTT DECOUVERTE et est dépendante du règlement intérieur de celui-ci.

Les futurs membres mineurs disposent de trois séances de cours avant de contracter une licence obligatoire, comprenant l'assurance proposée par la Fédération Française de Vélo. *Le risque vol de vélo n'étant pas pris en charge par cette assurance, il vous appartient si vous le souhaitez de souscrire directement une assurance complémentaire auprès de l'assureur de la FF Vélo.*

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale pour la pratique du vélo, suivant modèle joint à l'inscription.

Il est obligatoire de fournir un certificat médical annuel d'aptitude à la pratique du vélo, de préciser les particularités médicales qui seraient néfastes à la pratique du vélo ou risqueraient d'être un facteur d'accident.

Les moniteurs et initiateurs sont responsables de la bonne moralité, ainsi que de la bonne conduite des élèves et du respect de la liberté des autres. Ils se gardent le droit de pouvoir exclure la personne qui nuirait à la renommée de l'école, après que la commission du club en ait délibéré avec les parties concernées.

Le port du casque est obligatoire pour toutes pratiques au sein de l'école ainsi que pour toutes activités hors sites protégés.

Pour la sécurité de leur enfant, les parents doivent vérifier avant de partir pour l'école cyclo le bon état de fonctionnement du vélo (freins, pneus, serrage des roues, cintre, direction, éclairage ...).

Les trajets, du point de rendez-vous de l'école cyclo (local, ou autre lieu défini à l'avance au calendrier) au domicile familial, sont sous la responsabilité des parents. Ceux-ci doivent s'assurer que leur enfant s'est présenté à la séance, et qu'il a pointé sur la feuille de présence.

Pour les grandes sorties, l'école ne refuse pas la participation des parents pour l'encadrement des élèves, ainsi que pour les randonnées organisées par les clubs affiliés FF Vélo.

MATERIEL A EMPORTER

- Un vélo en parfait état de fonctionnement.
(Le brouillard, la nuit, l'hiver... ne pas oublier les éclairages et le gilet de sécurité)
Remarque : Pour notre type d'activité privilégier un vélo du type ci-contre le plus simple possible, avec 2 plateaux minimum, une fourche suspendue ou non à l'avant mais sans suspension arrière, et un bon système de freinage disque ou V-brackes.
- Casque, gants, outillage adapté au vélo
- Vêtement de sport (près du corps, pas de doudoune pour l'hiver)
- Coupe-vent / imperméable
- Biscuits ou barre de céréale (envelopper individuellement)
- Bidon d'eau ou poche d'eau
- 2 Chambres à air
- Argent de poche (2€)
- Papiers d'identité (photocopie licence ou carte d'identité)

